

FICHE REPERES 2nde

III. Sociétés et cultures de l'Europe médiévale du XI^e au XIII^e siècle (1-2-3)

2. Sociétés et cultures urbaines

PROBLÉMATIQUES

Au Moyen âge, le monde des villes est très minoritaire, mais il s'y produit des évolutions importantes, annonciatrices de la modernité. Dans l'histoire urbaine de l'Occident, la période qui s'étend du XI^e au XIII^e siècle apparaît comme un moment majeur car de nouvelles formes d'organisation politique, sociale et économique (mais également religieuse) se mettent en place. À la suite d'une longue phase de repli qui débute avec la fin de l'empire romain et concerne, avec de nombreuses nuances, toute l'Europe médiévale, celle-ci connaît en effet un spectaculaire essor des villes sous l'effet de la croissance démographique, du développement des campagnes et de la reprise des échanges.

Les centres urbains deviennent le lieu de l'innovation et du pouvoir tout en participant au développement des échanges dans toute l'Europe. Toutefois, ce mouvement pose **la question de la définition même de la ville**. La construction d'une enceinte en est souvent le signe le plus évident, mais toutes les cités ne sont pas emmurillées. Le seul critère de la population n'est pas non plus suffisant pour distinguer la ville de la bourgade. C'est en fait par les activités et les fonctions qui s'y concentrent que la ville se définit le mieux. Elle rassemble (de manière certes variable) les fonctions religieuses, celles qui sont liées à l'exercice de la justice, les fonctions de défense, les fonctions éducatives et les activités de production artisanale et d'échange à différentes échelles. La société urbaine se distingue donc de plus en plus de la société féodoseigneuriale par le fait que la ville est un lieu de pouvoir rassemblant des habitants qui ne produisent pas ce qui est nécessaire à leur consommation et qui dépendent de façon croissante du marché monétaire.

L'importance croissante des villes s'accompagne partout d'une reconnaissance juridique, qui se traduit par l'obtention pour leurs habitants (ou une partie d'entre eux) de droits particuliers (les « libertés »), octroyés par les autorités contrôlant leur territoire, sous forme de chartes ou d'édits.

Toutefois, la conquête de ces privilèges (qui ne se limite pas aux villes, mais concerne également de nombreux villages) dépend des conditions politiques, notamment du rapport de forces entre le pouvoir local et le pouvoir central, et se fait à des rythmes et selon des modalités très divers. Elle s'accompagne de l'apparition d'une organisation urbaine spécifique (échevinages ou consulats) qui témoigne de l'émergence d'une bourgeoisie d'affaires et d'une contestation croissante de la tutelle seigneuriale et/ou ecclésiastique.

La naissance d'une « culture urbaine » traduit la prise de conscience d'une spécificité de plus en plus affirmée, prémisses d'une évolution vers la modernité dont elle crée les conditions de développement par le brassage des hommes et des idées, même si l'on aurait tort d'exagérer la coupure entre villes et campagnes (la ville dépend en effet de son plat pays pour son approvisionnement, elle en reçoit des hommes et des capitaux, les élites y possèdent des terres, à l'intérieur de ses murailles subsistent de nombreuses activités agricoles, les foires et marchés qui s'y tiennent drainent les ruraux des zones environnantes ...).

Essentiel du cours

1. La ville au XIII^e siècle

1.1. L'essor des villes

La ville se différencie de la campagne par ses murailles, élargies à plusieurs reprises en fonction du développement urbain. La renaissance démographique, agricole et commerciale des XI^e et XII^e siècles transforme la ville. Les villes sont souvent situées dans des endroits stratégiques comme un estuaire, un cours d'eau navigable, un dernier pont avant l'embouchure d'un fleuve, un carrefour, des routes de commerce ou de pèlerinage. Dès le X^e siècle, des bourgs se développent à côté des cités, autour d'une riche abbaye ou près des remparts d'un château. Certaines villes s'agrandissent en cercles concentriques autour d'un édifice religieux, comme la ville de Reims, dont l'extension s'effectue à partir des deux centres de la basilique de Saint-Remi et de la cathédrale Notre-Dame.

L'accroissement de la population et de la superficie de la ville reflète son dynamisme, même si les villes du Moyen Âge restent peu peuplées. La majorité d'entre elles comptent entre 5 000 et 10 000 habitants. Paris avec environ 200 000 habitants au XIII^e siècle est la plus grande ville médiévale en Occident.

1.2. Derrière les remparts

La ville est entourée de remparts. Ses murailles peuvent enfermer des vergers, des jardins potagers et des champs. Les rues sont étroites, sinueuses, rarement pavées, et sombres. On ne trouve ni trottoirs, ni égouts souterrains, ni éclairage. Les maisons, souvent construites en bois ou en torchis, s'entassent autour de la cathédrale et près des grands édifices.

Les constructions en bois, l'insuffisance d'eau, l'exiguïté et l'enchevêtrement des rues favorisent la propagation des incendies. Ces incendies constituent, avec les épidémies, le plus grand danger à l'intérieur de la ville. En 1188, six grandes villes sont ravagées par le feu (Arras, Beauvais, Reims...). Entre 1200 et 1225, Rouen brûle à six reprises. Les cathédrales en pierre ne

sont pas épargnées. On lutte contre l'incendie en instaurant, à la nuit tombée, le couvre-feu, pendant lequel seul le veilleur de nuit est autorisé à parcourir les rues.

1.3. Ses activités

La ville est divisée en quartiers qui coïncident en général avec des métiers. On peut trouver tous les bouchers dans une même rue, les menuisiers dans une autre. L'artisanat et le commerce sont les principales activités.

Les artisans se rassemblent en associations professionnelles appelées confrérie, "métier", "art", ou corporation. Chaque métier dispose d'un statut organisant la profession, indiquant les conditions et horaires de travail, garantissant la qualité des produits, les prix, édictant les règles de concurrence. Ce statut distingue trois catégories de membres : les maîtres, les compagnons et les apprentis. Les marchands et les villes s'organisent en hanses ou guildes.

Qu'il s'agisse du travail, de la vie religieuse, des fêtes, des cérémonies ou des distractions, la vie des urbains est encadrée et organisée de manière plutôt stricte et dans le cadre d'un groupe, d'une communauté.

1.4. L'émancipation des villes

Les habitants des bourgs, appelés bourgeois, dépendent d'un seigneur. Les seigneurs sont les maîtres du territoire des villes. À partir du XI^e siècle, les bourgeois souhaitent se libérer du "carcan" seigneurial, ils veulent s'émanciper en obtenant des libertés, par exemple avoir le droit de tenir un marché ou être exemptés des droits seigneuriaux. Ils forment alors des communes et acquièrent une charte qui précise leurs droits et accorde des privilèges et des franchises. Ces droits octroient souvent aux cités leur propre gouvernement, elles peuvent dès lors s'administrer elles-mêmes.

La charte confirme les libertés accordées à la ville par le seigneur. Si la ville devient indépendante, elle est dirigée par un conseil, des assemblées municipales et des magistrats comme les maires, les capitouls, les échevins, les jurés, les consuls ; elle lève des impôts ; elle a son sceau, sa cloche, son tribunal, une milice, un hôtel de ville, un beffroi. Les magistrats, souvent élus, disposent de pouvoirs multiples : militaires, policiers, judiciaires, financiers et économiques.

L'émancipation des villes se fait au profit des marchands les plus fortunés, des notables. La ville devient symbole du pouvoir. En s'affranchissant de l'autorité des seigneurs, elle apparaît comme un espace de libertés.

Deux pouvoirs s'y affrontent : la cathédrale ou l'église d'un côté, le beffroi ou le palais communal de l'autre, chacun cherchant à développer son autorité. Si les conseils se réunissent au début dans les églises ou dans la nef d'une cathédrale, les magistrats vont rapidement chercher un lieu visible et identifiable pour s'assembler et signifier leur indépendance.

1.5. L'université.

Par son essor, la ville suscite une nouvelle forme d'enseignement et devient, à partir du XII^e siècle, le foyer rayonnant du savoir. L'enseignement des écoles-cathédrales prend le pas sur l'enseignement monastique. Les deux grandes écoles prestigieuses sont l'école de Chartres et l'école de Paris. Des maîtres renommés comme Abélard, Pierre Lombard ou Guillaume de Champeaux y enseignent. Au début du XIII^e siècle, certaines communautés scolaires cherchent à s'affranchir de la tutelle de l'évêque et donnent naissance aux premières universités. Celle de Paris obtient ses premiers statuts en 1215. Les plus grands intellectuels y professent comme saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure ou Albert le Grand.

La quête de savoir emmène les étudiants de ville en ville. Au XIII^e siècle, on en trouve jusqu'à 10 000 dans le quartier Latin à Paris. Des collèges sont fondés pour les accueillir comme celui de Robert de Sorbon en 1257.

2. Marchés, foires et échoppes.

Les marchands longtemps itinérants (on les appelait "les pieds poudreux") ont besoin de rendez-vous réguliers pour traiter d'affaires en gros volumes. Ce sont les foires qui répondent à cette demande. Elles se multiplient dans les régions animées par le grand commerce international : la Flandre (Lille), l'Île-de-France (Saint-Denis), la Champagne (foires de Troyes, Provins, Lagny et Bar-sur-Aube). Ces dernières dominent le commerce européen aux XII^e et XIII^e siècles.

2.1. Le développement des foires de Champagne.

Leur extraordinaire développement est dû au dynamisme des comtes de Champagne qui ont tout fait pour canaliser dans leur comté ces flux de marchands. Ils ont amélioré le réseau routier (en construisant de nombreux ponts et en entretenant les routes) et fixé des lieux de foires, dont le calendrier couvre presque toute l'année. Les quatre principales villes (Lagny, Troyes, Provins et Bar-sur-Aube) deviennent des lieux de rencontres commerciales recherchés. Les comtes profitent de cette prospérité en prélevant des taxes sur le passage des marchandises ; en échange, ils accordent leur protection aux marchands ("le conduit des foires" reconnu également par le roi de France) et assurent une organisation exemplaire des transactions.

2.2. Un carrefour de l'Europe.

Le maître des foires s'appuie sur une chancellerie chargée de rédiger les contrats de vente marqués du sceau des foires (à partir de 1247) et sur des sergents qui veillent à la régularité des accords. Deux tribunaux, l'un comtal et l'autre relevant du maître des foires, traitent les litiges commerciaux, nombreux dans un monde où la monnaie, les poids et les mesures varient d'une région à l'autre. Les marchands étrangers venus de toute l'Europe sont logés par "nations" dans des pâtés de maisons séparés. Les Anglais vendent de la laine, les Flamands des draps et des toiles, les Italiens des soieries, des épices, de l'alun et des produits de luxe (venus d'Orient). Les marchands du Midi offrent des cuirs et les Allemands des fourrures et des cuirs. Les techniques commerciales les plus élaborées (sous l'influence des Italiens) facilitent les échanges (lettres de change et diverses formes de crédit).

2.3. De nouveaux itinéraires.

Mais, au début du XIV^e siècle, de nouveaux itinéraires commerciaux délaissent la Champagne. Des Italiens s'établissent en Flandre et en Angleterre, où ils achètent directement les draps. Le marchand sédentaire, représenté dans plusieurs succursales par des facteurs, remplace le marchand itinérant. Paris devient alors, grâce aux Lombards, une grande place financière ; les foires de Champagne périclitent inexorablement, malgré les ordonnances des rois de France pour tenter de les soutenir. D'autres foires émergent : Lyon, Beaucaire, Saint-Denis et le Lendit près de Paris.

3. L'artisanat et les corporations.

3.1. L'exemple du textile.

Pour prendre l'exemple du textile, une famille paysanne est capable d'assurer à elle seule toutes les opérations nécessaires à la confection d'une toile ou d'un drap grossiers, tandis qu'en ville chaque opération différente correspond à un métier, avec sa propre organisation et ses règles de vie. De plus, l'apprêtage du tissu est bien plus élaboré en ville. Entre l'arrivée de la laine brute et la présentation d'un drap prêt pour la vente, des opérations mécaniques, manuelles et chimiques sont nécessaires : le triage de la laine, le battage, le dégraissage, le peignage ou le cardage, le filage et le dévidage. Vient ensuite le tissage sur des métiers sans cesse perfectionnés. Les dernières opérations sont le foulage, la teinture et les ultimes apprêts du drap. Ces dernières activités très polluantes sont rejetées loin du centre-ville, près des cours d'eau. Les teinturiers ont en permanence les mains en contact de produits corrosifs, d'où leur surnom péjoratif d'"ongles bleus". À partir du XIV^e siècle, les drapiers des villes organisent une industrie drapière de qualité dans les campagnes à proximité des centres urbains.

Les métiers de l'alimentation sont également très dynamiques dans les villes ; de la même manière, une hiérarchie existe entre chaque catégorie, selon des critères de spécialisation mais aussi de pureté et d'impureté : les bouchers qui font couler le sang sont tenus à l'écart. Toutes ces activités artisanales et commerciales sont peu à peu organisées au sein des corporations.

3.2. Les métiers jurés.

Le terme de corporation a été inventé au XVIII^e siècle. Au Moyen Âge, l'on parle d'art, de guilde, de hanse ou de métier, pour désigner des groupements de droit quasi public qui soumettent leurs membres à une discipline collective dans l'exercice de leur profession. Ces groupements accèdent rapidement à la personnalité juridique. Leurs statuts, approuvés et garantis par la commune et/ou le souverain, leur confèrent le monopole dans leur secteur d'activité (tout travail "libre" est dès lors interdit), les chargent de réglementer la profession et leur attribuent une police. Les membres du "métier juré" font le serment de respecter ses statuts et de s'assister mutuellement. Ce type de groupement est très diffusé dans la France du Nord.

3.3. Les métiers réglés.

Dans le Sud, les métiers reçoivent leurs statuts de la commune, et ce sont les gardes consulaires qui assurent la police de la profession, notamment en Languedoc. Ces "métiers réglés" sont donc soumis aux ordonnances municipales. Des confréries professionnelles viennent peu à peu doubler les métiers et assurer l'encadrement religieux des artisans réunis sous la bannière d'un saint patron (saint Éloi pour les orfèvres, par exemple). La hiérarchie interne des métiers repose sur la domination des maîtres sur les compagnons et les apprentis. L'accès à la maîtrise tend à se fermer à la fin du Moyen Âge et à se transmettre au sein des mêmes familles. La vocation de la corporation consiste à défendre les intérêts du groupe, lutter contre la concurrence et organiser l'entraide sociale (secours-maladie et secours-vieillesse). À partir de la seconde moitié du XIII^e siècle, les métiers participent au gouvernement des villes, ce qui n'empêche pas le développement de tensions entre métiers majeurs et métiers mineurs et à l'intérieur de ceux-ci, entre maîtres, compagnons et apprentis. Des caisses d'entraide propres aux compagnons voient le jour à la fin du Moyen Âge.

4. La ville en crise.

La vie urbaine change de tonalité à partir du XIV^e siècle sous l'effet de l'emprise croissante du pouvoir royal (fiscalité), des crises économiques et des conflits sociaux liés à la paupérisation d'une grande partie de la population.

4.1. Le blocage de la croissance au XIV^e siècle.

Même en période de croissance, la ville intègre autant qu'elle exclut, refusant les fruits de la prospérité et les garanties des institutions communales aux serfs en fuite, aux ouvriers non intégrés aux métiers, aux mendiants et aux lépreux. En période de crise, les effectifs de ces groupes se gonflent dangereusement à chaque flambée des prix liée à une crise frumentaire, comme celle de 1315.

Au XIV^e siècle, des blocages de la croissance se révèlent de plus en plus désastreux. À cette époque, la société est consciente d'évoluer dans un "monde plein" arrivé aux limites de sa reproduction. La France compte alors, dans les limites du royaume, 16,5 millions d'habitants, et, dans les limites actuelles, environ 21 millions d'habitants. Les meilleures terres sont toutes mises en valeur par des tenures morcelées à l'extrême, sous l'effet de la pression démographique. Les derniers défrichements se sont attaqués aux terres moins fertiles, mais les résultats ne sont pas à la hauteur de l'énorme travail fourni. Ces tentatives s'arrêtent, la production agricole stagne désormais alors que la population continue d'augmenter. Il devient impossible de nourrir cette masse laborieuse croissante.

4.2. Le système se grippe

Confrontés à ces difficultés, les seigneurs ne parviennent pas à maintenir leur niveau de prélèvement (en nature ou en argent sur les faibles revenus des tenanciers). Cette crise généralisée compromet le pouvoir d'achat de l'aristocratie, principale cliente pour les produits de luxe ; le grand commerce se trouve alors touché de plein fouet et toute la classe marchande voit son avenir compromis.

Dès lors, le système se grippe : les disettes graves accompagnées de véritables famines refont leur apparition. La chronique de Gilles le Muisit décrit dans toute son horreur et toute son ampleur la famine de 1315-1316 qui touche tout le nord-ouest de l'Europe.

4.3. Les retours de la peste

En 1347, une nouvelle famine s'abat sur l'Europe, et la peste va exercer ses ravages à partir de 1348 sur une population affaiblie. Les retours cycliques de la peste maintiennent la démographie à un niveau très bas, qui ne sera compensé qu'au XVII^e siècle dans de nombreuses régions. La peur et l'ignorance poussent les hommes à chercher des boucs émissaires et à se venger sur eux de ce fléau : les pogroms contre les juifs se multiplient en 1348 dans toute l'Europe, notamment en Alsace, ainsi que les violences contre les lépreux. À ce drame s'ajoutent les méfaits de la guerre de Cent Ans. Les Capétiens doivent en effet repousser les prérogatives continentales des souverains anglais, notamment en Guyenne, mais le bilan à la veille de la Peste noire est particulièrement lourd : depuis le début de la guerre, les Anglais accumulent les victoires (L'Écluse en 1340, Crécy en 1346 et Calais en 1347).

4.4. Les effets de la guerre

Ces défaites s'ajoutent aux crises du XIV^e siècle et ne manquent pas d'assombrir le paysage de cette fin du Moyen Âge, parfois appelée l'"automne du Moyen Âge" ou le "temps des malheurs".

La guerre a des conséquences dramatiques : désorganisation de l'économie (de la production comme des réseaux de distribution), destruction des récoltes et des habitations, pillages et violences. L'absence des seigneurs, enrôlés dans des actions militaires, désorganise les seigneuries et prive les paysans de leur défenseur attitré. La production agricole, vitale pour nourrir les villes, connaît des difficultés. La fiscalité royale augmente considérablement et de façon dramatique pour des populations appauvries, mais obligées de participer à l'effort de guerre. Les investissements productifs périclitent au profit des investissements non productifs (armes et ouvrages de défense).

4.5. L'émergence des villes

À la fin du Moyen Âge, les classes laborieuses montrent à plusieurs reprises qu'elles peuvent devenir des classes dangereuses : des commotions urbaines secouent le royaume de France quand la crise du XIV^e siècle commence à faire sentir ses effets sur les plus démunis. Dans Paris, devenue le centre de décision politique du pays, éclatent les poussées revendicatives, comme celle d'Étienne Marcel en 1356-1358.

Cependant, au milieu des crises de l'"automne du Moyen Âge", émergent les grandes villes de foire (Venise, Milan, Gênes, Florence, Cologne, Lübeck, Bruges, Gand, Anvers,) et les capitales des États-nations (Paris, Londres, Barcelone, Naples). Elles dominent une masse de centres urbains de toutes tailles, travaillés eux aussi par la pression fiscale des États, les crises liées à la guerre de Cent Ans et à la Grande Peste (1348 et ses retours cycliques).

Malgré ces crises, à la fin du Moyen Âge, l'urbanité est devenue un mode de vie, une culture, une mentalité et un lieu de pouvoir avec lequel l'Église et la monarchie doivent compter.

Source : <http://classes.bnf.fr/ema/ville/index.htm>

Vocabulaire à maîtriser

Argentier : surintendant des Finances. Personne chargée par le roi de veiller sur les finances du royaume.

Beffroi : haute tour construite par une ville. Elle abrite la cloche qui avertit les habitants en cas de danger et sonne les horaires de travail.

Bourgeois : habitants du bourg, de la ville.

Charte de franchise : document qui exempte une ville de taxes, de droits, etc., à l'égard du seigneur.

Commune : association d'habitants pourvue de droits.

Compagnie commerciale : société qui regroupe de nombreux associés autour d'une famille de marchands.

Doge : personne élue par les grandes familles marchandes pour diriger la république de Venise.

Drap : tissu de laine au Moyen Âge.

Épices : tous les produits coûteux sous un faible volume (épices au sens moderne, mais aussi colorants, sucre de canne, etc.).

Filiale : entreprise nouvelle, sous la direction de l'entreprise mère.

Foire de Champagne : foires qui se tiennent sur les terres du roi de France et où viennent s'échanger les produits de l'Europe du Nord, comme les draps, et les produits de l'Europe de l'Orient, comme les épices qu'apportent les marchands italiens. Les taxes perçues sur ce commerce ont fait la fortune et la puissance des premiers capétiens. Les foires déclinent après 1300.

Gilde : association de marchands ou d'artisans d'une ville.

Hôtel de ville : édifice où se réunissent ceux qui dirigent la commune.

Lagune : étendue d'eau séparée de la mer par un cordon de sable, le lido.

Lettre de change : écrit par lequel une personne donne à une autre personne l'ordre de payer une certaine somme d'argent à une troisième personne, dans un autre lieu.

Popolo grasso : le « peuple gras », c'est-à-dire les riches à l'alimentation riche et diversifiée.

Popolo minuto : le « peuple maigre », c'est-à-dire les pauvres qui mangent essentiellement du pain et souffrent périodiquement de la faim.

Cartes repères

Carte des échanges commerciaux au XIII^e siècle et les foires de Champagne



Alain HOUOT

Source : <http://www.monatlas.fr/>

VILLES	GRANDES REGIONS DE COMMERCE	ROUTES COMMERCIALES
● Villes et comptoirs de la Hanse	■ Flandre	— maritimes des marchands italiens
● Grandes foires	■ Champagne	— maritimes des marchands de Flandre et de la mer
● Centres italiens	■ Italie du Nord	— liaison à la fin du XIII ^e siècle
● Autres comptoirs		— principales routes terrestres

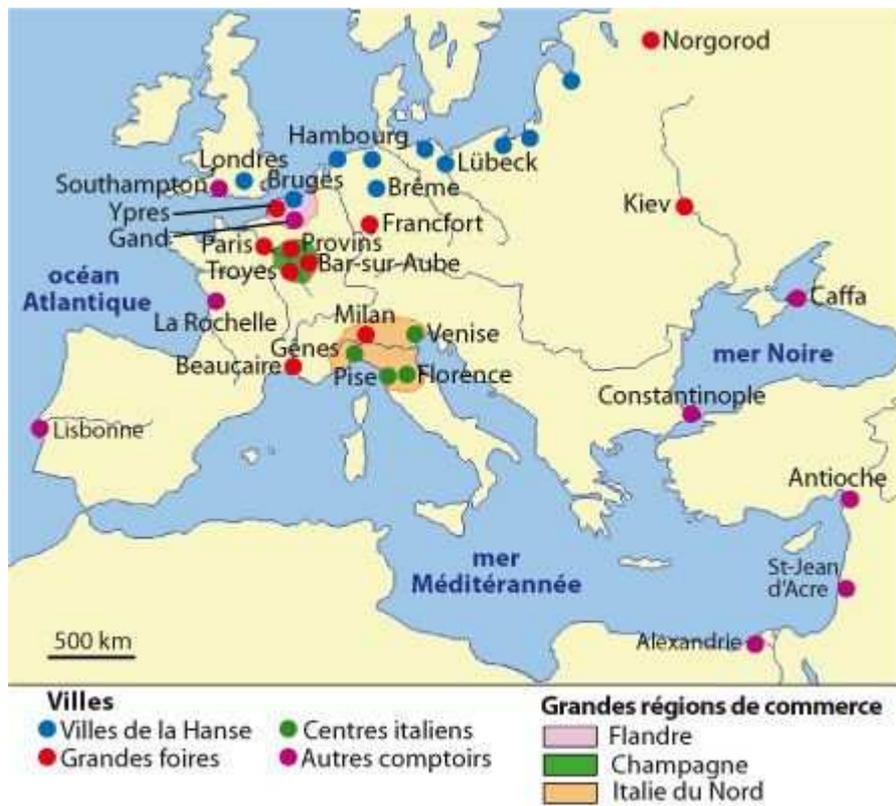
Les foires de Champagne forment, dès la fin du XII^e siècle, un cycle équilibré de « foires chaudes » (en été) et « froides » (en hiver) ainsi que des foires principales et secondaires qui procure aux hommes d'affaires une place commerciale presque permanente.

- 2 au 15 janvier : foire "des Innocents" de **Lagny sur Marne**
- mardi avant la mi-carême au dimanche de la Passion : foire de **Bar-sur-Aube**
- semaine de la Passion : foire de **Sézanne**
- mai : foire chaude de "Saint-Quiriace" de **Provins**
- 24 juin à la mi-juillet : foire « chaude » ou de la **Saint-Jean à Troyes**
- septembre / octobre : foire froide de "Saint-Ayoul" à **Provins**
- début novembre à la semaine avant Noël : foire « froide » ou de la "Saint-Remi" à **Troyes**

Lier les moments de pèlerinage à des moments de foire permet une fréquentation importante.

Les foires durent de 3 à 7 semaines

- la première partie consacrée à la « montre » (exposition des marchandises)
- la deuxième partie consacrée à la vente
- la troisième partie consacrée au règlement
- La dernière partie à la « sortie de foire » (festivités)



Foire de Champagne (XIII^e siècle)